

CERTIFICAT DE PUBLICATION AVIS PUBLIC DÉROGATION MINEURE

2023-057 – Lot 3 145 082 – 1465, rue Arthur-Forget

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné par le soussigné, que la demande de dérogation mineure suivante sera prise en considération par le conseil municipal lors de la séance ordinaire du 5 juillet 2023 :

2023-057 : Cette dérogation mineure aurait pour effet de rendre réputée conforme une marge arrière de 6,9 mètres alors que la réglementation en vigueur exige une marge arrière minimale de 8 mètres.

Toute personne intéressée par cette demande pourra se faire entendre par le conseil municipal en se présentant le 5 juillet 2023 à 19 h 30 à la salle du Conseil située au 2555, chemin Bellevue à Carignan.

La Ville de Carignan invite ses citoyens à consulter la présentation en annexe du présent avis public afin de prendre connaissance de la demande de dérogation mineure.

Le présent avis est donné conformément à l'article 145.6 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (RLRQ, c.a-19.1)*.

Donné à Carignan, ce 19 juin 2023

François Rioux
Greffier adjoint

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussigné, certifie sous mon serment d'office, avoir fait publier le présent avis public sur le site Web de la Ville de Carignan, le 19 juin 2023 et l'avoir affiché à l'hôtel de ville et dans la salle du Conseil, le 19 juin 2023.

Donné à Carignan, ce 19 juin 2023

François Rioux
Greffier adjoint